

LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901
–Affiliée à la Fédération Française des Échecs
Agrément sport le 19 janvier 2000 – SIRET 35302535600042
29 rue des Pyrénées – 75020 PARIS – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06
E-mail : ligue@idf-echecs.com – Site : www.idf-echecs.com



Relevé de décisions du Comité Directeur du 13 novembre 2023

Réunion mixte à 20 h en présentiel au siège de la Ligue et par vidéo conférence Zoom.

Présents : Jocelyn Azzegag, Adrien Duquesne, Thomas Lemoine, Zhigang Li, Fabienne Mauffrey, Stéphane Pinçon et Marc Wittmann.

Invité : Nadir Bounzou

Absents : Guillaume Canton, Marc Plantet.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du CD du 25 septembre 2023.

Le relevé est approuvé.

Décision adoptée pour valider les comptes rendus des CD par échanges de mails afin de les publier plus rapidement.

2. Point d'information sur le comité 75

Le comité 75 a trouvé une solution pour organiser les qualifs jeunes. L'organisation du championnat scolaire reste un problème. Une réunion de conciliabule est prévue avec Alain Saint-Arroman, le directeur national des championnats scolaires.

3. Conseil des comités départementaux 20/11/2023

Points à discuter :

- championnat scolaire
- développement auprès des joueuses/formation
- règlement des championnats qualifs jeunes

4. Avenant au contrat de travail et définition des missions

Le principe de transformer les avantages en nature en salaire est adopté. Pour la ligue, ça ne change rien d'un point de vue fiscal. Pour le salarié, les cotisations sociales donnent des droits pour la retraite. Normalisation nécessaire pour faire face aux critiques internes émises (voiture de fonction).

Les missions du salarié seront déterminées entre le Bureau et le salarié.

5. Point sur le site web de la Ligue

La validation du nouveau logo et la discussion autour du cahier des charges sont reportées.

6. Bilan du championnat de Paris et édition 2024

Plan financier : + 2887 € (inscriptions et dépenses)
300 € utilisés / 3000 € budget invitation
468 payants / 27 000 €. Inscriptions en hausse, normes possibles et pas de mobilier à louer cette année.

Perspectives pour 2024 : contrainte de la disponibilité de la salle à cause des JO; en général la réponse de la Mairie de Paris tombe en février. Le format de la double ronde est à revoir.

7. Championnat Jeunes IdF

Tournoi à normes ; Rapide et Blitz ; Foodtruck ; Arbitrage :

La capacité de la salle est problématique.

Tournoi à normes mixte ou féminin ? Problème des joueuses qui ne sont pas professionnelles. Comment intéresser les joueuses ? Avoir des données chiffrées pour se décider; se renseigner auprès de la Fédé pour la subvention.

Rapide et blitz : communiquer plus tôt si on le fait. Il manque une centaine de joueurs pour équilibrer le budget : -4000 € en 2022 et -3100 € en 2023.

Rediscuter de l'enveloppe globale (prix à affiner)

Total des prix 7000 € en 2023 et 8000 € en 2022

Discussion autour du tarif pour le Combiné pour maintenir ou pas la ristourne de 6 €. Environ 40 % des inscrits ont fait le combiné. A la majorité des voix (2 abstentions) la proposition de supprimer la ristourne est validée et un prix spécial "combiné" est envisagé.

Trouver un nouveau prestataire Foodtruck du lundi au vendredi. Repartir sur la base de 1500 € la première année. Pour le Rapide et Blitz : faire appel à la buvette d'Eric.

Arbitrage: lancer l'appel à candidature en décembre et viser à ce que cela soit un maximum paritaire.

8. Organisation d'une réunion de travail sur les nouveaux statuts

Si la modification des statuts est validée par l'AG FFE du 9/12/2023, publier au calendrier les dates prévues pour les AGE sur la réforme des statuts de la Ligue et faire une annonce sur le site de la Ligue pour la réunion de travail.

9. Phase finale des Critériums

Faire la demande pour Louis Lumière du 18 au 20/05 mais relancer d'abord pour le championnat de Paris.

10. Local

Le problème sur l'usage quotidien des poubelles semble résolu.

La clé du rideau de fer avec moteur reste introuvable. L'autre rideau de fer mécanique n'a jamais été relevé. La clé reste à trouver.

Déclaration de sinistre faite auprès de l'assureur; demande de précisions; réponse faite.

Le rangement du local doit se poursuivre avec essentiellement le rangement des dossiers et la rénovation de la vitrine.

11. Divers

Formation Daffe à Fronconville 19 inscrits

Prochain CD 15/01/2024 (validation des comptes)

Convocation AG annuelle avant le 19/01

Réunion de la commission de contrôle des comptes à prévoir

Séance levée à 22h50